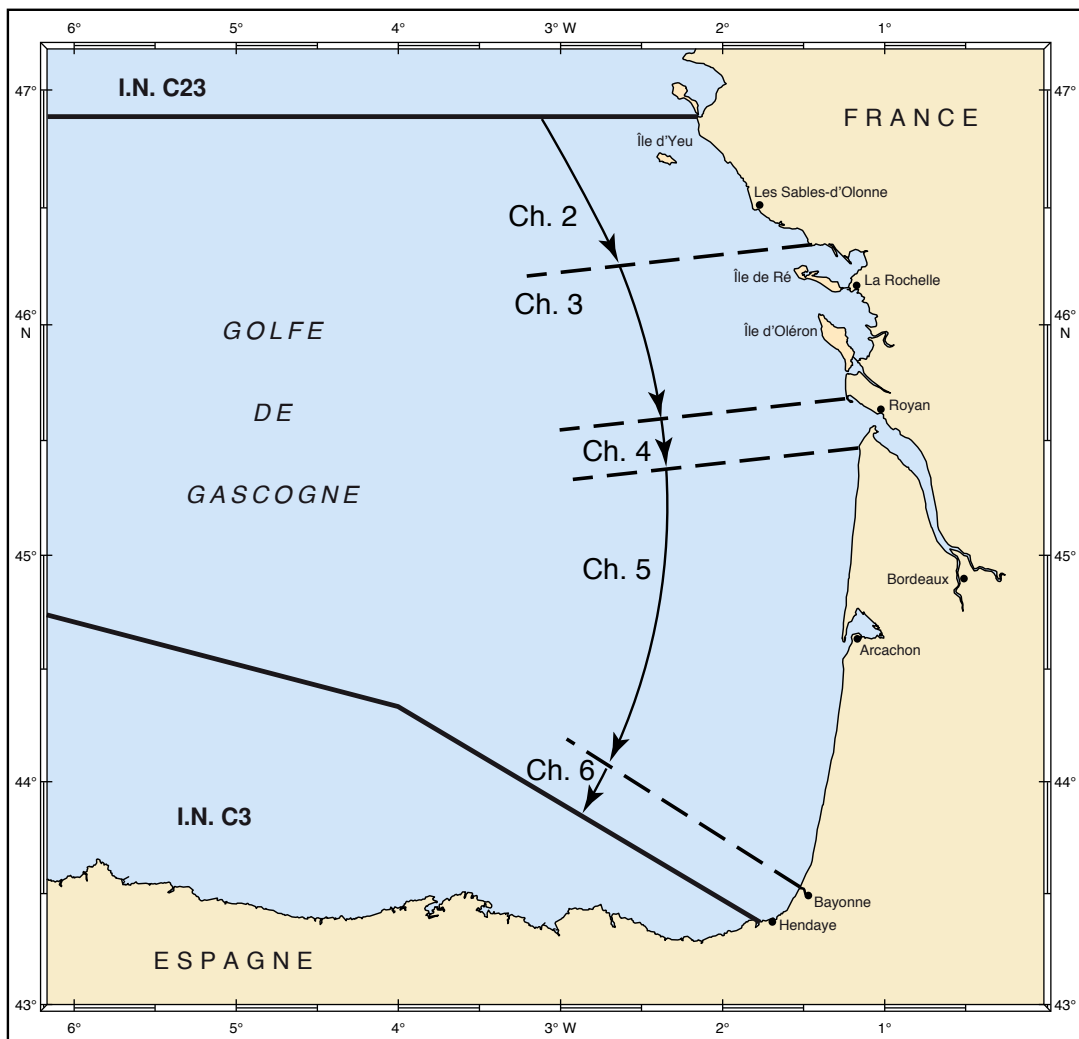


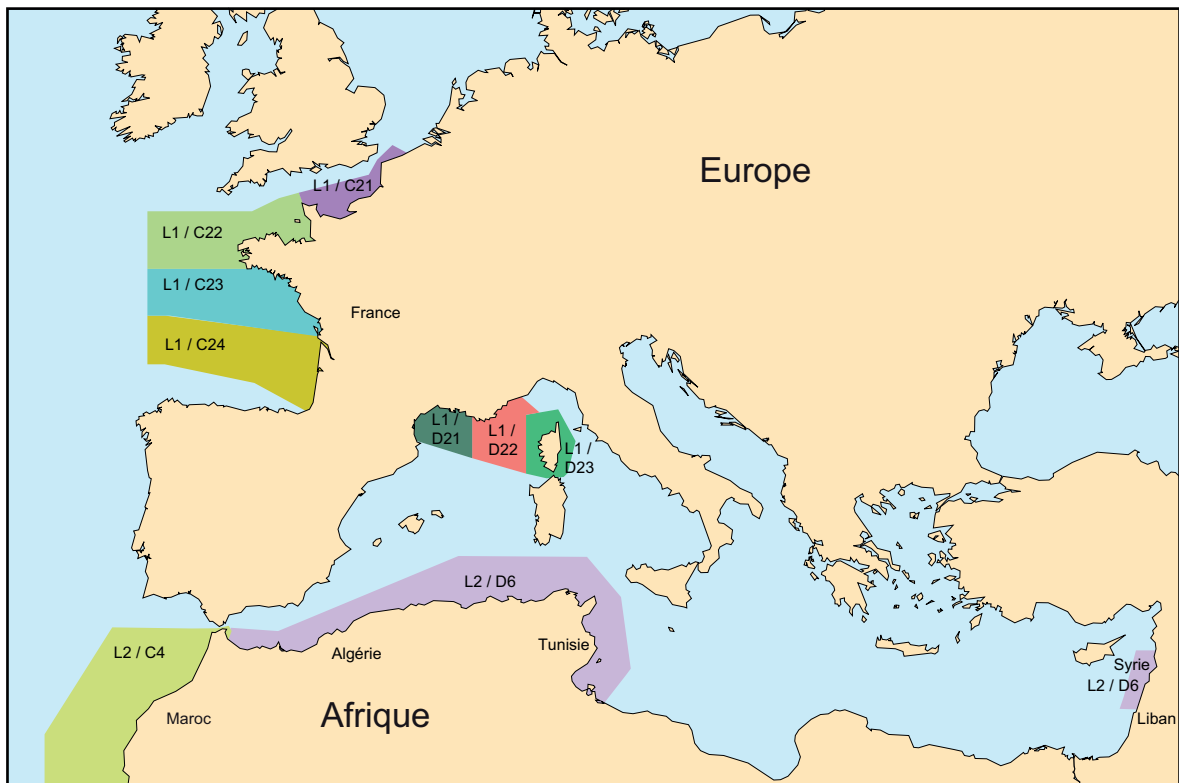
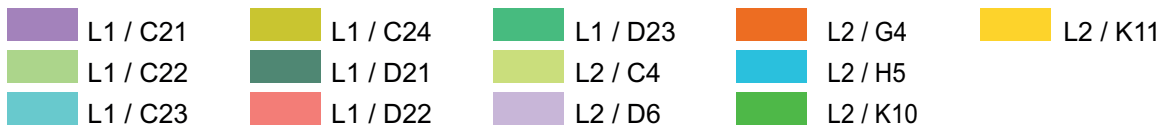
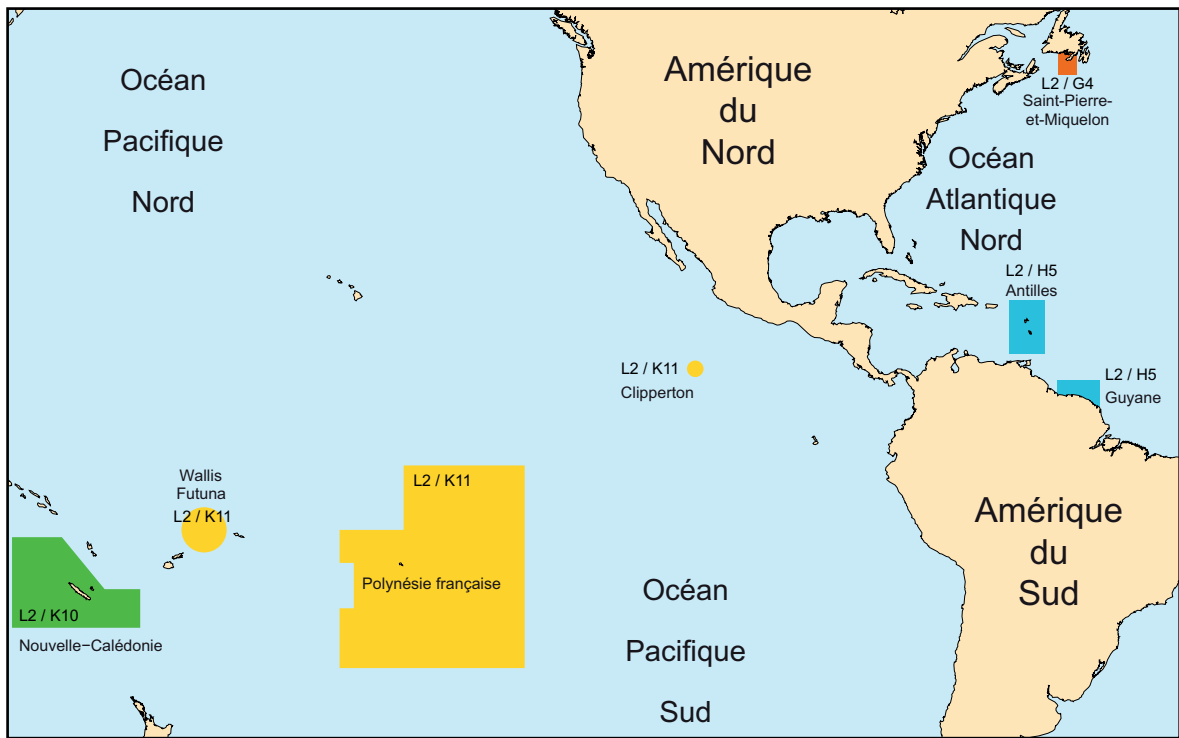
Accès direct

Index des chapitres

La carte ci-dessous comporte des liens vers les cartes index des chapitres, qui comportent elles-mêmes des liens vers les paragraphes mentionnés.



0.0. — Plan général de l'ouvrage.



0.1. — Carte index générale.



0.2. — Carte index générale.



Instructions nautiques

C24

France

(côte Ouest)

De l'île d'Yeu à la frontière espagnole

Version à jour au 11 janvier 2023
(Groupe hebdomadaire d'*Avis aux Navigateurs* n° 02)

Cette version annule et remplace la précédente

Avant de se servir de cet ouvrage lire les avis importants qui précèdent la table des matières

Toute correspondance relative à cet ouvrage doit être adressée à :

Shom

13 rue du Chatellier — CS 92803 — 29228 Brest cedex 2

www.shom.fr

Le Shom est certifié ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités.

© Shom — France — Tous droits réservés.

Cet ouvrage contient des éléments soumis au copyright, provenant du Shom ou d'autres organismes. Toute reproduction ou adaptation sous quelque forme que ce soit même partielle (y compris par photocopie ou moyens électroniques) est interdite pour tous pays sauf autorisation préalable du Shom et des autres organismes.

Avant-propos

- 07 Les *Instructions nautiques, volume C24 France (côte Ouest) : de la pointe de Notre-Dame-de-Monts à la frontière espagnole*, édition 2018, complètent les *Instructions nautiques, volume C23 France (côte Ouest) : de la pointe de Penmarc'h à la pointe de Notre-Dame-de-Monts*, édition 2018 ; ces deux volumes annulent et remplacent les *Instructions nautiques C2B*, édition 2011.
- 13 Comme toutes les *Instructions nautiques* intéressant les côtes de la France métropolitaine, cet ouvrage est conçu pour répondre aux besoins des navigateurs professionnels, tout en fournissant aux plaisanciers l'information qui leur est nécessaire. Les ports et mouillages de plaisance, leur chenaux d'accès, leurs capacités d'accueil ainsi que leurs équipements, sont décrits en détail ; le texte qui les concerne est illustré de photographies.
- 19 Pour la rédaction de ces *Instructions nautiques* il a été tenu compte des renseignements reçus des autorités navales françaises, des directions départementales des territoires, des Conseils départementaux, des ports de commerce, des ports de plaisance, des capitaines de navires français ainsi que des plaisanciers.
- 25 Dans le texte et dans les index des *Instructions nautiques* peuvent être citées, hors cartes françaises, des cartes marines étrangères. Cette citation n'implique aucun avis sur leur intérêt relativement aux autres cartes, ni aucune incitation à les utiliser de préférence à d'autres.

L'ingénieur général de l'armement (hydrographe)
Laurent KERLÉGUER
directeur général du Shom

Avis importants

01 0.2.1. Objet des Instructions nautiques

- 07 Les *Instructions nautiques* ont pour objet de fournir aux navigateurs tous les renseignements nautiques qui peuvent leur être utiles et qui ne figurent pas sur les cartes marines ou qui y sont indiqués trop sommairement.
- 13 Toutefois, pour attirer l'attention sur certains points importants, les *Instructions nautiques* peuvent faire mention des renseignements figurant sur les cartes marines françaises ou dans les autres ouvrages nautiques publiés par le Service hydrographique et océanographique de la marine (Shom) tels que : *Guide du Navigateur*, *Livres des feux et signaux de brume*, *Ouvrages de radiosignaux*, *Annuaire des marées*, *Courants de marée*.
- 19 Dans ce cas, il faut toujours se référer à la carte ou à l'ouvrage cités et utiliser les renseignements qu'ils fournissent.
- 25 Dans le texte et dans les index des Instructions nautiques peuvent être citées, hors cartes françaises, des cartes marines étrangères. Cette citation n'implique aucun avis sur leur intérêt relativement aux autres cartes, ni aucune incitation à les utiliser de préférence à d'autres.

01 0.2.2. Plan général de l'ouvrage

- 07 Le premier chapitre, consacré aux « Renseignements généraux », fournit des indications sur la météorologie, l'océanographie, la navigation dans la zone traversée et sur les routes océaniques aboutissant aux ports décrits, ainsi que des informations générales concernant les différents pays intéressés par l'ouvrage.
- 13 Les chapitres qui constituent le corps de l'ouvrage décrivent la côte par tronçons. Pour chaque tronçon de côte, la description est faite pour un navigateur arrivant du large et découvrant peu à peu la côte jusqu'à l'atterrissage.
- 19 La côte est ensuite décrite de façon continue et linéaire avec, en particulier, les ports et les mouillages.

01 0.2.3. Renseignements concernant la navigation

- 07 Les *Instructions nautiques* décrivent les côtes et les principaux amers, attirent l'attention sur les dangers et fournissent des informations sur les atterrissages, les routes réglementées, les voies recommandées, les marées, les courants, le balisage, le pilotage, les mouillages et les ports.
- 13 Les indications données sur les voies recommandées et les points de mouillage ne sont pas impératives : le navigateur doit s'assurer, par l'examen préalable de la carte, qu'elles peuvent être suivies eu égard à la situation météorologique, aux courants et à la marée, et aux dimensions et capacités évolutives de son navire.
- 19 Les informations données sur la situation du balisage flottant ne doivent être acceptées qu'avec prudence, celui-ci pouvant disparaître ou être déradé.

01 0.2.3.1. Feux et signaux de brume

- 07 Les *Instructions nautiques* ne décrivent ni les caractères lumineux des phares, balises et bouées, ni les caractères des signaux de brume ordinaires. Se reporter aux *Livres des feux et signaux de brume*.

01 0.2.3.2. Systèmes de radionavigation

- 07 Les *Instructions nautiques* ne décrivent pas ces aides à la navigation. Se reporter à l'ouvrage *Radionavigation maritime*.

01 0.2.4. Unités et axes de référence

- 07 Les azimuts, les angles de route et les relèvements sont comptés de 0 à 360° à partir du Nord vrai et vers l'Est.
- 13 Les relèvements sont donnés de la mer.
- 19 Les longitudes sont rapportées au méridien international (méridien de Greenwich).
- 25 Les distances comptées en mer sont exprimées en mille marin de 1 852 m et en fractions décimales de mille.
- 31 Les heures sont données dans le temps en usage du pays intéressé, à moins d'indication contraire.

01 0.2.5. Niveau de référence des profondeurs des cartes citées

- 07 L'attention du navigateur est appelée sur le fait que, les niveaux de réduction des profondeurs sur les cartes marines variant selon les pays, les profondeurs figurant sur les cartes françaises sont rapportées à des zéros qui diffèrent selon les régions représentées ; il est en effet de règle internationale de conserver, dans la reproduction des cartes étrangères, les sondes inscrites sur ces cartes.

01 0.2.6. Noms géographiques – Toponymes

- 07 Un même lieu peut être désigné sous des appellations différentes selon la date de publication des documents utilisés. Quand un toponyme ancien est encore usité, il est indiqué entre parenthèses à la suite du toponyme actuel, à l'endroit du texte où le lieu est décrit.
- 13 Pour établir la concordance entre diverses appellations d'un même lieu, se reporter à l'index alphabétique placé à la fin de l'ouvrage.

01 0.2.7. Tenue à jour

- 07 Les *Instructions nautiques* sont mises à jour sur un rythme hebdomadaire, au *groupe d'avis aux navigateurs* (www.diffusion.shom.fr/pro/gan).
- 13 La version numérique des *Instructions nautiques* la plus à jour est disponible par téléchargement de l'ouvrage complet dans l'espace de diffusion du Shom (diffusion.shom.fr).

01 0.2.8. Symboles et abréviations

- 07 Les principaux symboles et abréviations utilisés dans l'ouvrage sont :

13	N	Nord	km	kilomètre	HF	haute fréquence
	S	Sud	BM	basse mer	MF	moyenne fréquence
	E	Est	PM	pleine mer	UHF	ultra haute fréquence
	W	Ouest	ME	morte-eau	VHF	très haute fréquence
	M	mille marin	VE	vive-eau	UT	temps universel
	m	mètre	HPA	heure probable d'arrivée	h	heure
	L	longueur navire	l	largeur	ht	hauteur
	TE	tirant d'eau	tpl	tonnage navire	tjb	tonnage jauge brut
	D/Deplac	déplacement	Long	longueur de quai	ZMEL	Zone de mouillage et d'équipements légers

0.2.8. — Symboles et abréviations.

Sommaire

Plan général de l'ouvrage	2
Carte index générale	4
Carte index générale	5

0. INTRODUCTION

0.1. Avant-propos.....	9
0.2. Avis importants.....	11
0.2.1. Objet des Instructions nautiques.....	11
0.2.2. Plan général de l'ouvrage.....	11
0.2.3. Renseignements concernant la navigation.....	11
0.2.4. Unités et axes de référence.....	12
0.2.5. Niveau de référence des profondeurs des cartes citées.....	12
0.2.6. Noms géographiques – Toponymes.....	12
0.2.7. Tenue à jour.....	12
0.2.8. Symboles et abréviations.....	12

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Géographie.....	20
1.1.1. Limites de l'ouvrage.....	20
1.1.2. Géographie physique.....	20
1.2. Météorologie.....	21
1.2.1. Généralités.....	21
1.2.2. Pression atmosphérique.....	21
1.2.3. Perturbations.....	22
1.2.4. Types de temps.....	22
1.2.5. Vents.....	26
1.2.6. Houle. État de la mer.....	33
1.2.7. Température. Humidité. Nébulosité. Visibilité.....	38
1.3. Océanographie.....	41
1.3.1. Limites des mers. Bathymétrie. Nature des fonds.....	41
1.3.2. Courants généraux.....	44
1.3.3. Marée. Courants de marée. Variation du niveau de la mer.....	48
1.3.4. Température. Salinité. Densité de surface.....	50
1.4. Navigation.....	53
1.4.1. Avertissements météorologiques.....	53
1.4.2. Avertissements de navigation.....	55
1.4.3. Aides radioélectriques à la navigation.....	55
1.4.4. Dangers du large.....	56

1.4.5. Balisage.....	57
1.4.6. Routes.....	58
1.4.7. Activités humaines.....	59
1.4.8. Pilotage.....	61
1.4.9. Organisation du sauvetage maritime.....	61
1.5. Zones.....	65
1.5.1. Généralités.....	65
1.5.2. Zones dangereuses.....	65
1.5.3. Zones de pêche. Cultures marines.....	66
1.5.4. Parcs naturels marins et réserves naturelles.....	66
1.5.5. Zones d'exercice.....	67
1.5.6. Zones et polygones de tirs.....	69
1.6. Règlement Maritime.....	74
1.6.1. Réglementation internationale.....	74
1.6.2. Réglementation communautaire ou bilatérale.....	75
1.6.3. Réglementation nationale.....	75
1.6.4. Avis médicaux et demande de libre pratique. Contrôle sanitaire.....	79
1.7. Pays.....	81
1.7.1. Eaux territoriales.....	81
1.7.2. Zone contiguë.....	81
1.7.3. Zone économique.....	81
1.7.4. Organisation administrative et militaire – Action de l'état en mer.....	81
1.7.5. Activités portuaires.....	83
1.7.6. Date de la fête nationale.....	83
1.7.7. Monnaies.....	83
1.7.8. Temps légal et heure en service.....	83
1.7.9. Communications.....	83

2. DE L'ÎLE D'YEU À LA POINTE DU GROUIN-DU-COU

2.1. Généralités.....	86
2.1.1. Environnement.....	86
2.1.2. Atterrissage.....	86
2.1.3. Station de signaux.....	87
2.1.4. Station de sauvetage.....	87
2.1.5. Zones.....	87
2.2. L'île d'Yeu.....	89
2.2.1. Côtes Nord et Est de l'île d'Yeu.....	89
2.2.2. Port-Joinville.....	90
2.2.3. Côte Sud de l'île d'Yeu.....	93
2.2.4. La Meule.....	95
2.3. Du goulet de Fromentine à la pointe du Grouin-du-Cou.....	96
2.3.1. Du goulet de Fromentine à la pointe de Grosse Terre.....	96
2.3.2. Saint-Jean-de-Monts.....	97
2.3.3. Saint-Gilles-Croix-de-Vie.....	98
2.3.4. Entre Saint-Gilles-Croix-de-Vie et la pointe de l'Aiguille.....	101
2.3.5. Les Sables-d'Olonne.....	102
2.3.6. Entre les Sables-d'Olonne et Bourgenay.....	107
2.3.7. Bourgenay.....	108
2.3.8. Jard-sur-Mer.....	110
2.3.9. Entre Jard-sur-Mer et la pointe du Grouin du Cou.....	112

3. ENTRE LA POINTE DU GROUIN DU COU ET LA POINTE DE LA COUBRE. LES PERTUIS

3.1. Généralités	114
3.1.1. Environnement.....	114
3.1.2. Atterrissage.....	115
3.1.3. Station de signaux.....	115
3.1.4. Station de sauvetage.....	116
3.1.5. Zones.....	116
3.2. Le pertuis Breton	118
3.2.1. La Tranche-sur-Mer (côte continentale).....	118
3.2.2. Entre la Tranche-sur-Mer et la rivière le Lay (côte continentale).....	120
3.2.3. La Faute-sur-Mer (côte continentale).....	122
3.2.4. L'Aiguillon-sur-Mer (côte continentale).....	125
3.2.5. De l'anse de l'Aiguillon à la Sèvre Niortaise (côte continentale).....	126
3.2.6. Marans (côte continentale).....	128
3.2.7. Port du Plomb (côte continentale).....	130
3.2.8. La pointe des Baleines (côte Nord de l'île de Ré).....	131
3.2.9. Ars-en-Ré (côte Nord de l'île de Ré).....	132
3.2.10. Entre Ars-en-Ré et Saint-Martin-de-Ré.....	135
3.2.11. Saint-Martin-de-Ré (côte Nord de l'île de Ré).....	137
3.2.12. La Flotte (côte Nord de l'île de Ré).....	139
3.2.13. Vers le pont de l'île de Ré.....	141
3.3. Le pertuis d'Antioche	143
3.3.1. Entre la pointe des Baleines et le pont de l'île de Ré (côte Sud de l'île de Ré).....	144
3.3.2. Grand port maritime de La Rochelle.....	145
3.3.3. Port de pêche de Chef de Baie.....	152
3.3.4. La Rochelle-Ville.....	154
3.3.5. Les Minimes.....	157
3.3.6. De la pointe des Minimes à la pointe de Châtelailon (côte continentale).....	160
3.3.7. Port de Châtelailon-Plage (côte continentale).....	161
3.3.8. Port des Boucholeurs (côte continentale).....	162
3.3.9. Port Nord de Fouras (côte continentale).....	164
3.3.10. Port de la Fumée (côte continentale).....	165
3.3.11. Port Sud de Fouras (côte continentale).....	167
3.3.12. La pointe de Chassiron (côte Est de l'île d'Oléron).....	169
3.3.13. Saint-Denis-d'Oléron.....	170
3.3.14. Port du Douhet (côte Est de l'île d'Oléron).....	172
3.3.15. La pointe des Saumonards (côte Est de l'île d'Oléron).....	174
3.3.16. Boyardville (La Perrotine).....	175
3.3.17. L'île d'Aix.....	177
3.3.18. La grande rade des Trousses.....	180
3.4. La Charente maritime	181
3.4.1. Embouchure de la Charente.....	181
3.4.2. La Charente.....	185
3.4.3. Rochefort.....	189
3.4.4. Tonnay-Charente.....	194
3.5. Le coureau d'Oléron	196
3.5.1. Les chenaux du coureau d'Oléron.....	196
3.5.2. Le Chapus (côte continentale).....	198
3.5.3. La Seudre (côte continentale).....	201
3.5.4. Marennes (côte continentale).....	204
3.5.5. La Tremblade (côte continentale).....	206

3.5.6. Entre la pointe des Saumonards et le Château-d'Oléron (côte Est de l'île d'Oléron).....	209
3.5.7. Le Château-d'Oléron (côte Est de l'île d'Oléron).....	210
3.5.8. Entre le Château d'Oléron et Saint-Trojan-les-Bains (côte Est de l'île d'Oléron).....	212
3.5.9. Saint-Trojan-les-Bains (côte Est de l'île d'Oléron).....	213
3.5.10. Pertuis de Maumusson.....	214
3.6. L'île d'Oléron (côte Ouest).....	216
3.6.1. Entre la pointe de Chassiron et La Cotinière.....	216
3.6.2. La Cotinière.....	217
3.6.3. Entre La Cotinière et la pointe de Gatseau.....	218

4. DE LA POINTE DE LA COUBRE À LA POINTE DE LA NÉGADE

4.1. Généralités.....	220
4.1.1. Environnement.....	220
4.1.2. Atterrissage.....	220
4.1.3. Stations de signaux.....	221
4.1.4. Stations de sauvetage.....	221
4.1.5. Zones.....	221
4.2. L'embouchure de la Gironde.....	222
4.2.1. Généralités.....	222
4.2.2. Mouillages.....	222
4.2.3. Chenalage.....	222
4.2.4. Côte Nord de l'embouchure.....	223
4.2.5. Bonne Anse-La Palmyre.....	224
4.2.6. Royan.....	226
4.2.7. Saint-Georges-de-Didonne.....	229
4.2.8. Côte Sud de l'embouchure.....	230
4.2.9. Port-Bloc.....	231
4.2.10. Port-Médoc.....	233
4.2.11. Port du Verdon.....	234
4.3. La Gironde maritime et la Garonne maritime.....	236
4.3.1. Navigation sur la Gironde maritime et la Garonne maritime.....	236
4.3.2. Petits ports de la Gironde maritime.....	241
4.3.3. Meschers-sur-Gironde.....	243
4.3.4. Talmont-sur-Gironde.....	245
4.3.5. Les Monards.....	246
4.3.6. Saint-Seurin d'Uzet.....	247
4.3.7. Mortagne-sur-Gironde.....	248
4.3.8. Port-Maubert.....	250
4.3.9. Vitrezay.....	251
4.3.10. Pauillac.....	253
4.3.11. Blaye.....	256
4.3.12. Ambès et le Marquis.....	258
4.3.13. Bordeaux.....	260
4.4. La Dordogne maritime.....	265
4.4.1. La Dordogne.....	265
4.4.2. Bourg-sur-Gironde.....	267
4.4.3. Libourne.....	268

5. ENTRE LA POINTE DE LA NÉGADE ET L'ADOUR

5.1. Généralités	270
5.1.1. Environnement.....	270
5.1.2. Atterrissage.....	271
5.1.3. Station de signaux.....	271
5.1.4. Station de sauvetage.....	271
5.1.5. Zones.....	271
5.2. Le bassin d'Arcachon	274
5.2.1. L'entrée du bassin d'Arcachon.....	274
5.2.2. Arcachon.....	278
5.2.3. Chenaux intérieurs.....	280
5.2.4. La Teste-de-Buch (côte Sud du bassin d'Arcachon).....	281
5.2.5. La Hume.....	283
5.2.6. Ports de Gujan-Mestras.....	284
5.2.7. Le Teich.....	288
5.2.8. Ports de la côte NE du bassin d'Arcachon.....	290
5.2.9. Ports de la côte Ouest du bassin d'Arcachon.....	298
5.3. Entre la pointe d'Arcachon et l'Adour	301
5.3.1. Entre la pointe d'Arcachon et Contis-les-Bains.....	301
5.3.2. De Contis-les-Bains au gouf de Capbreton.....	303
5.3.3. Le mouillage du gouf de Capbreton.....	304
5.3.4. Capbreton.....	305

6. DE L'ADOUR À LA FRONTIÈRE ESPAGNOLE

6.1. Généralités	309
6.1.1. Environnement.....	309
6.1.2. Station de signaux.....	310
6.1.3. Station de sauvetage.....	310
6.1.4. Zones.....	310
6.1.5. Zone maritime et fluviale de régulation (ZMFR) de Bayonne.....	311
6.2. L'Adour	313
6.2.1. L'Adour maritime.....	313
6.2.2. Anglet.....	317
6.2.3. Bayonne.....	319
6.3. Entre l'Adour et la frontière espagnole	322
6.3.1. Biarritz.....	322
6.3.2. Guéthary.....	323
6.3.3. Saint-Jean de Luz et Ciboure.....	324
6.3.4. Socoa.....	328
6.3.5. Baie de Fontarabie.....	329
6.3.6. Hendaye.....	330

7. ANNEXES

7.1. Annexe I - Cartes marines	333
---	------------

7.1.1. Cartes marines imprimées (chapitres 2 et 3).....	333
7.1.2. Cartes marine imprimées (chapitres 4 à 6).....	334
7.1.3. Couverture des cartes électroniques de navigation françaises.....	335
7.2. Annexe II - Symboles graphiques.....	336

Index

Alphabétique	337
Illustrations	345
Tableaux	348
Mise à jour	351